

Aéroport de Nantes-Atlantique : Préservons l'humain

Volet 3 – quel avenir pour nos communes ?

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un collectif d'habitants de la Métropole Nantaise inquiets pour leur avenir, et celui de leurs enfants face aux possibilités de réaménagement de l'aéroport Nantes Atlantique.

Nous avons cru au déménagement de Nantes Atlantique qui resterait la solution idéale pour préserver le maximum de populations impactées par les nuisances aériennes (pollution sonore et atmosphérique) et par les risques d'accidents aériens.

Le niveau actuel du trafic induit des nuisances qui **ont déjà dépassé** le niveau supportable et de dangerosité pour la population très nombreuse exposée.

Le temps presse et une solution pour Nantes Atlantique est **indispensable dans les meilleurs délais**. Ceci nous impose, en vertu du principe de précaution, de nous positionner pour une solution préservant au maximum l'humain.

Et vous, vivez-vous dans un de ces quartiers ?

Bouguenais les Couets – 5000 habitants  et 

Rezé – Trocardière : 2000 habitants, Ragon : 6000 habitants,  La Houssais : 3000 habitants, Trois Moulins : 4000 habitants

Rezé – Château : 4000 habitants, Centre : 3400 habitants, 

Rezé – Trentemoult, les Isles : 2000 habitants, bientôt 8000¹ 

Saint-Aignan de Grandlieu : 4000 habitants  et 

La Chevrolière : 4000 habitants, 

Les Sorinières : 8000 habitants, 

L'île de Nantes : bientôt 35000 habitants ², 

Nantes Gloriette-Graslin-Decré : 6 200 habitants, 

Saint Félix - Bellamy : 7 000 habitants, Talensac - Bretagne : 5 700 habitants, Michelet – Jonelière : 6 800 habitants, Port Boyer - Eraudière : 6 200 habitants

Et aussi : Sainte-Luce sur Loire, Indre, Couëron,  Vertou, Pont-Saint-Martin, Bouaye ...

¹ <https://www.nantes.fr/pirmil-les-isles>

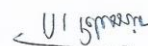
² <https://www.nantes.fr/home/ville-de-nantes/developpement-durable/developpement-urbain/ile-de-nantes/presentation-du-projet-ile-de-na.html>

En cas de non déménagement de l'aéroport, l'unique solution de notre collectif pour le réaménager consiste donc à trouver le **meilleur compromis dans l'intérêt général**.

Les référents

Jacky GARREAU

Marie PELISSIER



QUEL AVENIR POUR NOS COMMUNES ?

Bouguenais Les Couêts, Saint-Aignan-de-Grand-lieu, le sud de Rezé sacrifiés

Nous avons choisi nos logements dans des quartiers pour toute une qualité de vie : services, commerces, activité sociale, emplois, âme du quartier. Que deviendront ces communes si elles sont recouvertes d'un plan d'exposition au bruit qui interdit toute construction nouvelle¹ ?

Ces communes ont fait l'objet d'une urbanisation réfléchi depuis plusieurs dizaines d'années tenant compte du départ de l'aéroport. Elles offrent une qualité de vie et une mixité sociale résultant de choix politiques pertinents.

Les équipements publics devront-ils déménager ? Toutes les écoles ? Pour aller où ?

Ceux qui en ont les moyens financièrement déménageront, probablement à contre-cœur, **ceux qui n'en ont malheureusement pas les moyens seront condamnés à rester et à souffrir.**

Est-ce que Les Couêts, Saint-Aignan-de-Grand-lieu, le Sud de Rezé sont condamnés à devenir des villes fantômes ? Désertées de leurs habitants, de leurs services, paupérisées, à l'abandon ?

L'avenir des grands projets métropolitains

Comme le souligne l'avis de l'Autorité Environnementale sur la demande de cadrage préalable relative au réaménagement de l'aéroport, le devenir de la plateforme D2A et du pôle d'innovation Jules Verne doivent être intégrés dans le périmètre du projet. En cas de maintien de la piste Nord-Sud existante, où seront pris les 50 hectares nécessaires à l'extension du pôle Jules Verne ? Probablement sur des terres agricoles situées à l'Est du site ? Les impacts de ces emprises foncières sont à intégrer dans le cadre de l'étude d'impact du projet.

L'autorité environnementale souligne également que l'impact d'un maintien de piste actuelle génèrera des effets indirects sur les grands projets d'aménagement, tels que la ZAC des Isles à Rezé, la ZAC de l'île de Nantes. Ces projets, prévus pour accueillir plusieurs milliers d'habitants sont mis à mal en cas de maintien de la piste Nord-Sud, avec ses contraintes en termes de Plan d'Exposition au Bruit. Où seront créés ces logements nécessaires pour accueillir la population croissante de l'agglomération ? Où seront créés ces équipements ?

L'étalement urbain

Comment pourrions-nous lutter contre l'étalement urbain si des communes, limitrophes de Nantes sont vouées à la stagnation et ne peuvent plus accueillir de nouveaux arrivants ? Que deviendront les projets de densification urbaine prévus dans le Sud Loire, comme Pirmil, les Isles ?²

Devrons-nous, par milliers, déménager à 20-30 km au Sud de Nantes pour échapper enfin au bruit ? Pour quel coût dans nos déplacements du quotidien ?

¹ https://www.acnusa.fr/web/uploads/media/default/0001/02/1044_tableau-constructions-en-zones-du-peb.pdf

² <https://www.nantes.fr/pirmil-les-isles>

Pour quel bilan carbone au quotidien, celui-ci étant beaucoup plus impactant que les trajets en avion ?³

Des projets de vie remis en question

Ce sont des milliers de projets de vie qui sont remis en question. Des projets pour l'avenir de nos enfants. Des emplois intéressants. Des engagements humains, associatifs. Non pas des projets de spéculation immobilière, mais des crédits immobiliers sur 20 ou 25 ans.

NOS PROPOSITIONS CONCRETES

Contre l'étalement urbain

La solution d'une piste transversale Nord-Ouest / Sud-Est, unique, libère une surface foncière importante au nord de la D2A, entre le périphérique Sud de Nantes et la future piste.

Cette solution répond donc à des contraintes importantes :

- Surface foncière disponible pour le développement du D2A et du pôle d'innovation EMC2 et IRT Jules Verne, sans empiéter sur de nouvelles terres agricoles. Zones qui emploient 10 000 personnes, avec une perspective à 15 000 personnes dont 1500 étudiants d'ici 2025.
- Libération des contraintes d'urbanisme : sur Nantes, sur Rezé, sur Bouguenais et sur le bourg d Saint-Aignan de Grand lieu.

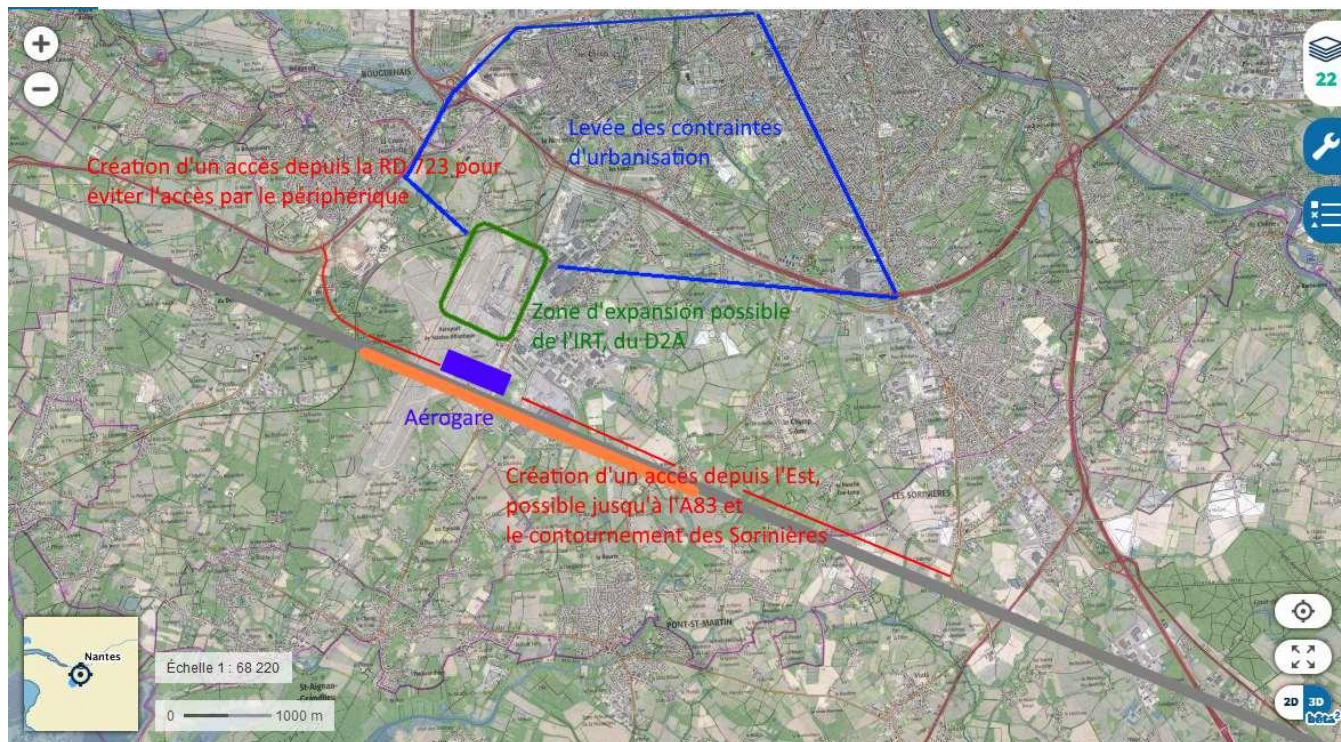
Ceci afin de **continuer le développement de la Métropole nantaise sans amplifier l'étalement urbain.**

Pour l'accessibilité de la plateforme

Un projet ambitieux d'accessibilité véhicules de la plateforme peut être envisagé en cas de piste transversale et de suppression de la piste existante :

- Création d'un accès à l'Ouest, direct depuis la route de Pornic, permettant un accès plus direct pour la population du Sud-Ouest de la Métropole
- Création d'un accès à l'Est, depuis l'A83 et le futur contournement des Sorinières, permettant un accès plus direct pour la population du Sud et de Vendée
- Désengorgement de la route de Pornic et du périphérique de par ces nouveaux accès

³ <https://mediation-aeroport-du-grand-ouest.fr/documents/Carbone%20-%20rapport%20d%27expertise.pdf>



PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs du collectif et auteurs des textes garantissent la représentativité du collectif et défendent la vision exposée dans nos cahiers d'acteurs

➤ Les référents

- Santé et environnement : Madame PELISSIER Marie, Education Nationale, résidant Les Sorinières
- Economie et Aéronautique : Monsieur GARREAU Jacky, Cadre AIRBUS , résidant Saint Aignan de Grand Lieu

➤ Les Co-fondateurs

- : Madame SOLIVELLAS Virginie, Fonctionnaire, résidant Bouguenais les Couëts
- : Madame SAMSON Pascale, Education Nationale, résidant Saint Aignan Grand Lieu
- : Monsieur BOUVIER Jean François, Chef D'entreprise, résidant Bouguenais les Couëts
- : Monsieur Philippe LAMARCHE, Médecin Echographe à Rezé, résidant Nantes
- : Monsieur Tristan AUGER, Directeur opérationnel, résidant Nantes
- : Madame Estelle AUGER , résidant Nantes

Accédez au site rejoignez-nous

<https://sites.google.com/view/na-preservons-lhumain>